



MAIRIE DE MASSERAC

MASSÉRAC, le 27 Mars 2025

Conseillers en exercice : 13
Conseillers présents : 8
Conseillers votants : 9

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 27 MARS 2025 A 18 H 00

Absent Excusé : Mr Francesco CORDARO donne pouvoir à Mr Joël BIOU
Mr Yann LETORT
Mme Christine CHOTARD
Mr Alan HOUGUET
Mme Anne-Cécile JOLYS

Secrétaire de séance : Mr Joël BIOU

• **COMMUNE**
• **Budget**

○ **Vote du CFU 2024 (CA 2024 et compte de gestion 2024)**

Le CFU 2024 est validé comme suit :

- Excédent de Fonctionnement : 79 092,70 €
- Excédent d'Investissement : 332 748,53 €
- Excédent Global : 411 841,23 €

○ **Affectation du résultat 2024**

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'affecter les résultats 2024 comme suit :

- Excédent de fonctionnement :
79 092,70 € au compte 002 Résultat d'exploitation reporté Recettes
- Excédent d'investissement :
332 748,53 € au compte 001 Résultat d'investissement Recettes

○ **Vote des taux de contributions directes et des taxes 2025**

Les taux de contributions directes suivants sont votés :

Taxes	Taux 2024	Taux 2025
Taxe foncière sur les propriétés bâties	36.88%	36.88%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	54.20%	54.20%
Taxe d'habitation (pour résidences secondaires et local vacant)	17.40%	17.40%

○ Vote des subventions 2025

Associations communales	
Amicale laïque	730 €
Club des 2 rivières	300 €
Association Chasse	415 €
Ass Parents Elèves "Les Ptites mains"	600 €
Doudou	300 €
EPPN – Théâtre	500 €
Cie et Ta Soeur	300 €
Massérac Photographie	350 €
Les Fours de Massérac	600 €
Comité de jumelage	400 €
Histoire et Patrimoine	600 €
Football Club Guémené Massérac	150 €
MEST	250 €
Le Verger Commun de Paimbu	50 €
Association Centre d'Art	500 €
Total	6 045 €
Autres	
Collège St Michel Redon Classe ULIS	100 €
ADAR - Aide à Domicile	100 €
ADICLA – Formation des Elus locaux	20 €
Secours Populaire	80 €
Comice Agricole Guémené	90 €
Arpège Guémené	90 €
Prévention routière	14 €
SOS Villages MEYSSAC	130 €
SSIAD ST NICOLAS REDON SION LES MINES	100 €
Pompiers Guémené	100 €
SOS Paysans en difficultés	50 €
Restos du cœur	200 €

SOS Femmes battues	45 €
Fds Solidarité Logement	100 €
ADICLA - ForPays de Loire Coopération Internationale	100 €
SOUS TOTAL	1 319 €
TOTAL	7 364 €

SPL LA ROCHE

29 500.00 €

○ **Vote du BP 2025**

Le BP 2025 est voté comme suit :

	Dépenses	Recettes
• Section Fonctionnement	669 248,07 €	752 561,70 €
• Section Investissement	832 596,60 €	832 596,60 €

• **PHOTOVOLTAIQUE**

• **Budget**

○ **Vote du CFU 2024**

Le CFU 2024 est validé comme suit :

Excédent : 2 042,04 €

○ **Affectation du résultat 2024**

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'affecter les résultats 2024 comme suit :

- Excédent de fonctionnement :
2 041,94 € au compte 002 Résultat d'exploitation reporté Recettes
0,10 € au compte 001 Résultat d'investissement reporté Recettes

○ **Vote du BP 2025**

Le BP 2025 est voté comme suit :

- Section Fonctionnement : 10 841,94 €
- Section Investissement : 102 819,54 €

• **Affaires Générales**

○ **Contrat Polleniz : Frelons Asiatiques**

Le renouvellement du contrat Polleniz est reconduit pour 50 % de frais à la charge de la commune à hauteur de 300 € maximum par intervention.

○ **Expert en Bâtiments : Devis 2 105,40 TTC**

Le devis de 2 105,40 € TTC concernant une réunion contradictoire avec un passage caméra est validé.

○ **Défense Incendie La Tardivelais : 200 m2**

Le besoin de terrain de 200 m2 est validé.

Le devis du géomètre BCG de Blain de 1 392 € TTC est validé et les élus proposent l'achat du terrain pour 1 € le m2.

○ **Préau de Grotte**

L'assemblée présente valide le devis de Jean Michel FEVRIER Couverture 44290 MASSERAC pour la somme de 300 € TTC ;

- **Salle polyvalente : Verrière et Peinture**

Verrière : Les élus valident le devis de l'EURL MOREAU Couverture 44290 Massérac pour la somme de 1 461,35 € TTC.

Peintures de la Salle Polyvalente

Mme Laëtitia COURDIER, intéressée à l'affaire, sort de la salle et donc n'a ni participé au débat, ni pris part au vote.

Après étude de plusieurs devis, les élus décident de missionner Mme Laëtitia Courdier pour effectuer les peintures de la salle polyvalente qui sera salariée, à titre dérogatoire.

- **Chemin d'interprétation des Marais**

Un devis de AIRE est validé pour la somme de 1 351.50 €

- **Voirie communale après inondations**

Le dossier est à effectuer.

- **Voirie communale : Rue de la Bessière**

Les élus valident le devis de l'entreprise EUROVIA pour le montant 11 314,80 € TTC.

Questions et Informations diverses :

- **CAUE : Réunion le 27 Mai à 10 H 30**

Mr le Maire doit rencontrer la DDTM et Loire Atlantique Développement pour recevoir leurs avis sur le bâtiment BIDAN.

Mr Le Maire informe les élus qu'il va falloir commencer le projet par un audit énergétique.

Il en faudra un également à la fin du chantier pour évaluer l'évolution énergétique afin de percevoir les subventions Région et Département.

- **Chambre des Métiers :**

Reçu hier mercredi 26 Mars à 16 H 30 sur étude potentialité des commerces.

Accompagnement sur le projet prévu : 1 600 €

La chambre des Métiers propose un accompagnement plus poussé entre 16 000 € et 17 000 €

Pour l'instant, les élus décident de mettre en suspens l'accompagnement poussé, au vu des finances prévues au BP 2025.